

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 1^{er} Février 2018

⇒ **GÉORÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC - PROGRAMME 2018 :**

Convention avec le SDEF. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la réforme DT/DICT. Cette réforme du 1er juillet 2012 a prévu diverses obligations avec un échéancier dans le but, d'une part, d'améliorer la précision du repérage des réseaux et de ce fait la sécurité lors des travaux, et d'autre part de fiabiliser l'échange d'informations entre les acteurs concernés : collectivités, exploitants de réseaux, maîtres d'ouvrages et entreprises de travaux. Il est prévu l'obligation d'un repérage géo-référencé des réseaux souterrains éclairage public existants au 1er janvier 2019 (communes de + de 2000 habitants). Estimation des dépenses : 2 583.75 € HT (SDEF : 2 325.38 € / commune : 775.13 €).

⇒ **AVIS SUR L'ARRÊT DU PROJET DE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT) DU PAYS DE BREST :**

Le Conseil municipal émet un avis favorable au projet de SCoT du Pays de Brest, suite à la présentation faite par Madame le Maire. Dans les objectifs poursuivis, on trouve la limitation de la consommation de l'espace agricole, la revitalisation des centre-bourgs, en les optimisant et en veillant aux enjeux de renouvellement urbain. Ce SCoT est également orienté sur la protection de l'environnement. Le projet de Scot après enquête publique sera approuvé en juin 2018. Le futur PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) devra tenir compte du SCoT. L'ensemble du projet est consultable en mairie.

⇒ **CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMMAINE PUBLIC AVEC L'OPÉRATEUR FREE :**

Pose d'une antenne relai sur le château d'eau de Kerlouan afin de couvrir le territoire communal. Redevance annuelle est de 6 000,00 € HT.

⇒ **AUTORISATION POUR NÉGOCIER UN EMPRUNT – TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU :**

Les travaux de renouvellement des conduites de distribution d'eau potable de la commune parallèlement à la création du réseau d'assainissement collectif vont démarrer en avril 2018. Il est prévu de réaliser un emprunt pour financer les travaux d'un montant prévisionnel de 1 393 053.50 € HT € sur le budget de l'eau (somme déjà inscrite au budget primitif 2017).

⇒ **RECONDUCTION DU MARCHÉ DE MODERNISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE :**

Le Conseil municipal donne son accord pour la reconduction du marché à bons de commande avec la SAS EUROVIA - Agence de Brest - pour les travaux de voirie communale pour l'année 2018 - montant annuel de 30 000 € HT (pour le mini) et 120 000 € HT (pour le maxi). L'ensemble du programme de voirie de l'année 2018 sera étudié en Commission travaux puis approuvé lors d'un prochain Conseil municipal.

⇒ **PARTICIPATION AUX CENTRES DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT :**

ALSH de Guissény, ALSH de Plouider. Signature des conventions avec une participation harmonisée à 14€/jour/enfant comme l'an passé.
Pour information en 2017, ALSH de Guissény : 1 411,5 journées/enfants ont été facturées à la commune, ALSH de Plouider : 22 journées.

⇒ **SUBVENTION BIBLIOTHEQUE ET CANTINES :**

Versement d'une somme de 1 500 € en avance de subvention 2018 à la bibliothèque et la participation de 1,35 € pour chaque repas servi dans les deux écoles ainsi que le vote d'une subvention « surveillance cantine » de 1 600 € aux deux écoles.

Le compte rendu complet du conseil Municipal est disponible sur le site internet de la commune et affiché en mairie.